Document generated on 07/12/2025 3:05 a.m.

Les Cahiers du Gres

Quelques « études de cas » et une théorie des relations sociales: la sociologie des groupes ethniques de Max Weber

Elke Winter

Volume 1, Number 1, Fall 2000

URI: https://id.erudit.org/iderudit/009415ar
DOI: https://doi.org/10.7202/009415ar

See table of contents

Publisher(s)

Groupe de recherche ethnicité et société
CEETUM

ISSN

1499-0431 (print)
1499-044X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Winter, E. (2000). Quelques « études de cas » et une théorie des relations sociales: la sociologie des groupes ethniques de Max Weber. *Les Cahiers du Gres*, *1*(1), 23–33. https://doi.org/10.7202/009415ar

Tous droits réservés © Les Cahiers du Gres, 2000

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Elke WINTER

Doctorante
Département de sociologie
Université York
Membre
Programme de Recherche sur le Racisme et la Discrimination
Université de Montréal

QUELQUES « ÉTUDES DE CAS » ET UNE THÉORIE DES RELATIONS SOCIALES: LA SOCIOLOGIE DES GROUPES ETHNIQUES DE MAX WEBER

Introduction

Premier sociologue allemand (1864-1921), Max Weber est surtout connu pour sa sociologie de la religion, de la domination et de la bureaucratisation. Ses chapitres sur l'ethnicité et les groupes de statut[1] dans *Économie et Société* ont récemment reçu plus d'attention dans les études des identités collectives telles que les relations « raciales » et ethniques. Étudier la sociologie wébérienne des relations ethniques n'est pourtant pas une tâche facile. D'une part, la complexité de l'œuvre, son caractère fragmenté ainsi qu'une apparente incohérence entre les écrits politiques et scientifiques de Weber sont à la source d'une prolifération d'interprétations qui rend sa théorie des relations ethniques difficilement accessible. D'autre part, Weber n'a pas l'intention de développer une théorie de l'ethnicité. En fait, il refuse employer l'attribut « ethnique », vague et « fourre-tout » et peu opérationnel pour la recherche rigoureuse. Néanmoins, confronté aux théories bioraciales et darwinistes, réfléchir le rapport entre race et société au début du XXe siècle constitue un défi important pour la sociologie naissante. Ainsi, à partir d'une série d'études historiques et empiriques minutieuses, Weber propose une théorie des « groupes ethniques » qu'il intègre dans l'ensemble de sa théorie des relations sociales.

Dans cet article, nous proposons brièvement quelques unes de ces « études de cas » qui nourrissent les réflexions de Weber sur les idées de race et société. Nous verrons ensuite comment ces réflexions ont donné naissance aux théories des groupes ethniques les plus utilisées dans les recherches contemporaines.

Quelques « études de cas »

Le déclin de l'antiquité romaine

Bien qu'ayant tenu des propos assez ambigus sur les travailleurs ruraux d'origine polonaise à l'Est de la Prusse dans sa leçon inaugurale (Winter 1999a), un an plus tard, en 1896, Weber s'oppose aux explications raciales des faits sociaux. Plusieurs historiens de l'époque défendent la thèse d'un déclin de l'antiquité classique causé par une sélection biologique défavorable. Le recrutement des hommes les plus forts dans l'armée empêcherait ainsi une reproduction favorable des Romains (les soldats n'étant pas mariés et mourant dans la guerre) et conduirait au déclin de la « race romaine »[2]. Prenant l'exemple de l'armée romaine qui ne recrutait presque pas d'Italiens, mais des « barbares » et en mettant l'accent sur le développement socio-économique de l'empire romain, Weber (1988b) réfute cette hypothèse. Selon lui, la disparition de la vieille culture romaine n'est pas causée par une « élimination biologique » mais plutôt par l'abandon des anciens principes administratifs et ses séquelles économiques, soit une perte de pouvoir du centre sur les régions colonisées. Le déclin de l'empire romain s'explique si clairement par des facteurs sociaux que pour Weber, il n'est pas nécessaire de faire intervenir une théorie raciale à ca-ractère « mystique » liant l'état d'une société au déclin ou à « l'épanouissement » de sa « race »

(Weber, 1974: 118-119). Il serait « anti-scientifique » d'écarter nos connaissances des enjeux sociaux en faveur d'une hypothèse raciale « qui restera toujours incontrôlable » (Weber, 1974: 118-119). Ce premier refus des théories bioraciales constitue le début d'une réflexion profonde sur le rapport entre biologie/race et société qui préoccupera Weber tout au long de sa vie et dont nous montrons quelques exemples ici.

La questions des Noirs aux États-Unis

Lors d'un voyage aux États-Unis en 1904, Weber observe l'attitude de la majorité blanche envers deux minorités « raciales »: les Amérindiens et les Noirs. Il constate une différence fondamentale dans l'attitude des Blancs envers les membres de ces deux collectivités qui semble peu justifiée: « Aux États-Unis, la moindre goutte de sang noir disqualifie absolument un individu, ce que ne fait pas une quantité plus considérable de sang indien » (Weber, 1971: 413). Selon Weber, la discrimination envers les Noirs n'est pas provoquée par une « répulsion raciale » (Weber, 1971: 412), ni même par la croyance en une culture amérindienne supérieure à la leur. L'attitude différente des Blancs envers les Amérindiens et envers les Noirs peut se comprendre par le souvenir que les Noirs étaient un peuple esclave: « They [les Amérindiens] didn't submit to slavery » (Weber, 1974: 120; voir aussi Weber, 1971: 413). Ainsi, il constate que les « antagonismes raciaux » entre les Blancs et les Noirs aux Etats-Unis semblent créés par le fait que les Noirs ont été - et sont toujours - « un groupe disqualifié socialement [*ständisch*] » (Weber, 1971: 413).

L'analyse wébérienne nous apporte des clarifications à deux niveaux. D'une part, il met en lumière la construction sociale des rapports raciaux, d'autre part il précise que le rapport (l'esclavage) précède le stigma ou la « marque »: Utilisant la terminologie de Guillaumin (1972), nous pouvons dire que ce n'est pas à cause de la couleur de leur peau que les Noirs sont devenus esclaves, mais c'est à cause de l'association de la peau noire avec l'esclavage qu'ils sont discriminés, et ce même après l'abandon de l'esclavage.

Que le rapport spécial précède la mise en valeur des traits physiques ne veut pas dire que ces traits, à leur tour, restent sans effet sur le rapport social. Dans une société raciste, le statut social d'un individu est inévitablement influencé par son apparence phénotypique. Weber nous montre que l'idéologie raciste établit elle-même un lien de causalité entre l'appartenance raciale et les destins de vie des individus: « [...] au cas où nous aurions la possibilité de rendre noirs des nouveau-nés, ces sujets eux aussi finiraient par se trouver dans une situation particulière et précaire dans la société blanche » (Weber, 1974: 120).

Les différences de performance professionnelle des ouvriers de différentes origines

En 1908 Weber mène une recherche sur la performance professionnelle des ouvriers de différentes origines dans une fabrique de tissus en Allemagne (Weber, 1988a: 124). Il s'agit de l'usine d'un membre de sa famille qui cherche à la rendre plus profitable. Au long de son étude, Weber remarque qu'il n'est pas possible d'associer définitivement certaines « qualités de base » (Weber, 1988a: 72)[3] à tel groupe social et non à tel autre. Il semble ainsi impossible de vérifier si un groupe « ethnique » est « par nature » plus performant qu'un autre. La productivité des individus semble dépendre en grande partie de leur motivation personnelle. Mais comment savoir si les « dispositions » pour cette motivation appartiennent au domaine de l'inné ou de l'acquis? C'est donc, encore une fois, une question de rigueur scientifique qui pousse Weber à nous inviter à être prudent avec la définition des qualités « héréditaires ». D'une part, « la transmission aux enfants des caractéristiques parentales par *tradition* (en opposition à l'hérédité biologique) ne passe pas toujours par une tradition con-

sciente, mais par l'imitation inconsciente dès le jeune âge » (Weber, 1988a: 251, notre traduction). De cela provient la difficulté de distinguer entre les domaines de l'inné et de l'acquis[4]. D'autre part, le comportement humain est le produit d'une certaine capacité intellectuelle, qui le distingue du comportement instinctif des animaux. Ce sont les motivations subjectives des êtres humains qui engendrent leurs actions sociales et non pas leurs dispositions « raciales ». Weber s'éloigne ici de toute approche déterministe et trace la frontière entre les sciences sociales et les études biologiques.

L'ordre de caste en Inde

Comme dans ses études sur les États-Unis, Weber montre aussi pour le système de caste en Inde que l'antagonisme entre les différents groupes « raciaux » est le résultat d'un rapport social: l'esclavage dans le cas des États-Unis, une conquête militaire et politique dans celui de l'Inde. Dans les deux cas, la différence de pigmentation de peau ne sert que de signification symbolique des différences de statut social. Malgré le caractère scientifique douteux des sources que Weber aborde pour ses études sur l'Inde (Thapar, 1980), son analyse ne renvoie nullement à une supériorité de « race ». Il présume plutôt que l'origine du système des castes résulte de la conquête des Dravidiens, gens à la peau foncée, par les Ariens, ayant la peau claire. Ces derniers ont ensuite exclu les Dravidiens de toute occupation habituellement associée à un statut social supérieur et à l'honneur social[5]. Ils ont ainsi sanctionné leur hiérarchie sociale par une division intereth-nique du travail[6], qui renforce la reconnaissance de l'honneur social supérieur du groupe dominant. Dans le cas de l'Inde, cet ordre est consolidé à l'aide d'une doctrine religieuse. Bien que la doctrine du *karma* soit probablement plus vieille que le système de caste (Schmuhl, 1991), elle a été utilisée et transformée de façon extrêmement efficace pour la perpétuation du statut supérieur des Brahmanes. Selon Weber, il s'agit d'une « invention géniale » du groupe dominant qui fait en sorte que les inégalités sont acceptées et légitimées par toutes les couches sociales de la société (Weber, 1980: 537). Bien que l'imbrication de divers éléments soit d'une telle perfection qu'il devient de plus en plus difficile de séparer les facteurs (biologiques, culturels, idéels, matériels, etc.) et d'indiquer les causes et les conséquences, Weber n'adopte pas une argumentation naturaliste, mais fait ressortir les relations de pouvoir (la conquête) comme étant la base à toute hiérarchisation sociale.

Après avoir partagé quelques observations que Weber a pu faire en étudiant l'histoire et la religion, ainsi qu'en voyageant[7] et en faisant la recherche empirique, passons maintenant aux conséquences de ces observations, réflexions et convictions (rigueur scientifique) pour sa théorie des relations ethniques.

La théorie wébérienne des relations ethniques

Les relations sociales et leurs fermetures

Pour Weber, toute relation sociale, définie comme l'orientation mutuelle des comportements (Weber, 1971: 24), repose sur des fondements rationnels ou irrationnels ainsi que sur des processus de « sociation » *(Vergesellschaftung)* et de « communalisation » *(Vergemeinschaftung)*. La sociation se réfère au processus de concertation rationnelle entre des acteurs pour la réalisation d'objectifs communs. Ces buts peuvent être de nature matérielle ou idéelle. Elle est fondée sur un compromis d'intérêts (Weber, 1971: 41-43). La communalisation, quant à elle, repose sur un fondement affectif, émotionnel ou traditionnel (Weber, 1971: 41-43). Elle se réfère donc au processus de naissance de sentiments de solidarité et d'appartenance commune parmi les acteurs. En réalité, il est difficile de dire par laquelle des deux motivations débute une relation sociale. Généralement, il s'agit d'un mélange des deux formes, car l'une s'enchaîne directe-

ment avec l'autre. Très souvent, la nécessité ou la volonté de satisfaire des besoins matériels pousse les acteurs sociaux à une concertation rationnelle, motivée par la compétition (économique) pour des biens convoités limités[8]. Étant donné que les personnes engagées dans la lutte ont intérêt à limiter la concurrence, elles profitent des caractéristiques telles la race, la langue, le lieu d'origine ou encore l'ascendance pour exclure leurs « adversaires » de la compétition. Le choix de ces caractéristiques diffère selon les circonstances: « [...] on recourt, en fait, à [la caractéristique] qui apparaît le plus immédiatement » (Weber, 1971: 355).

Tant dans le cas de l'ordre de caste en Inde que dans celui de l'idéologie raciste aux États-Unis, nous pouvons observer ce processus de l'exclusion ethnique. Weber ne montre pas seulement que l'ethnicité est un produit des relations sociales. Il démontre aussi que les *marques* sont choisies d'une manière arbitraire par le groupe dominant et elles ne servent pas, en premier lieu, de repère identitaire au groupe dominant. Le groupe dominant se définit plutôt par son universalisme et impose « la différence » aux minoritaires. N'ayant pas le pouvoir de refuser d'être nommé, le groupe minoritaire reprend les attributs accordés par le groupe majoritaire afin de fermer sa propre communauté. Ainsi, l'exclusion à caractère racial, linguistique, religieux ou « ethnique » fournit la base d'un comportement communautaire et d'un sentiment d'appartenance « ethnique » chez les minoritaires[9].

Weber nomme « fermeture d'une communauté vers l'extérieur » la restriction de l'accès aux opportunités sociales et économiques (Weber, 1971: 44, 355-356). Cette fermeture s'effectue à différents degrés qui varient de l'exclusion totale des compétiteurs « étrangers » à une admission conditionnelle pour de nouveaux membres. En se référant à la spécialisation occupationnelle des castes indiennes, Weber montre que la fermeture de la communauté n'est pas le privilège des groupes dominants, mais qu'elle peut être effectuée par un groupe situé à n'importe quelle position du continuum de la stratification[10].

Une fermeture peut également être effectuée « vers l'intérieur » du groupe (Weber, 1971: 356). Dans ce cas, certains membres du groupe original sont successivement exclus des privilèges acquis. Dans ces communautés plus ou moins « fermées » vers l'extérieur et vers l'intérieur, il existe un double processus d'exclusion sur la base des « différences ». Dans les deux cas, la fermeture de la communauté est accompagnée par la soumission des membres et des non-membres aux règles imposées par le groupe dominant. Elle est rendue visible par des critères faciles à distinguer et socialement mis en valeur afin de démarquer la « différence » entre le « nous » et le « eux »[11].

Les groupes de statut et l'ordre de castes

Weber fait particulièrement ressortir le caractère matériel des fermetures des relations sociales. Néanmoins, il ne néglige pas le côté idéel, c'est-à-dire la volonté de l'usurpation de « l'honneur social » (*ständische Ehre*; Weber, 1980: 534). Pour Weber l'honneur social renvoie à un sentiment de dignité et à la reconnaissance d'un certain statut dans une société donnée. Il définit ainsi les « groupes de statut » *(Stände)* en tant que communautés dont les membres ont un style de vie, un « habitus » en commun[12]. Ce dernier représente un degré spécifique de l'honneur social qui découle souvent, mais pas nécessairement, de la situation matérielle du groupe: « la possession n'a pas toujours une valeur sociale *(ständisch)*, mais c'est souvent le cas » (Weber, 1980: 535; notre traduction). La différence entre les divers groupes de statut est donc souvent le résultat de leur pouvoir économique (Weber, 1980: 535-536)[13]. Néanmoins, comme dans le système de caste, le statut religieux ou social supérieur peut également être à la source d'un enrichissement économique du groupe, car il provoque

des situations d'accès différentiel aux droits légaux, au pouvoir politique et aux ressources sociales, telles que l'éducation. Weber souligne spécialement cette dernière raison comme cause du statut inférieur des Noirs aux États-Unis après l'abandon de l'esclavage (Weber, 1971: 413)[14].

En principe, les groupes de statut ne sont pas fondés sur une croyance à une ascendance commune. Cependant, leur volonté de monopoliser l'honneur social conduit à la restriction des relations sociales aux membres du groupe et à la fermeture « monopolistique » de la communauté[15]. D'une part, par l'entretien et l'approfondissement des « petites différences » (Weber, 1971: 415) ainsi que par l'absence d'intermarriages et de « commensalisme », la communauté s'aperçoit d'une différence importante qu'elle renvoie à une altérité de sang (Weber, 1971: 421). D'autre part, « l'endogamie » de la communauté[16] peut effectivement provoquer une « purification des types anthropologiques par élevage » (Weber, 1980: 537: notre traduction). Il n'est donc pas étonnant que Weber prévoit la possibilité de transformation de groupe de statut en groupe ethnique: « L'origine de la formation des groupes de statut n'est généralement pas de nature ethnique. C'est plutôt le contraire » (Weber, 1980: 537; notre traduction).

Tandis que l'existence des groupes ethniques occupant des territoires différents ne suppose pas forcement une hiérarchie sociale, « la formule normale » dans laquelle les communautés ethniques cohabitent dans une société multi-ethnique semble plutôt ressembler à l'ordre de castes. Ce dernier transforme « la coexistence simultanée horizontale des groupes ethniques et elle les place dans une hiérarchie sociale verticale » (Weber, 1980: 536, notre traduction) où le groupe minoritaire accepte et intériorise la distribution inégale de « l'honneur ethnique » et le statut privilégié (les « droits ») du groupe dominant.

La mobilisation politique

Si Weber fait ressortir la production de l'ethnicité dans les relations sociales à caractère économique et social *(ständisch)*, il observe qu'elle est également la cause et la conséquence d'une activité spécifiquement politique. C'est « en premier lieu la communauté politique, [qui] éveille [...] la croyance à des traits en commun ethnique. [...] Cette croyance a tendance à persister après [la] décadence de la communauté politique » (Weber, 1971: 416). Souvent, les « communautés de souvenirs politiques » (Weber, 1971: 417) transforment, d'une manière « artificielle » une relation sociale de type sociation en une relation de type communalisation (Weber, 1971: 416). Cette transformation renforce les liens entre les membres de la communauté en leur offrant une légitimation morale pour l'activité collective[17]. Le moment le plus adéquat pour créer les sentiments d'origine commune et de parenté ainsi que pour faire appel à la solidarité qu'elles impliquent est évidemment une menace de guerre (Weber, 1971: 421).

L'importance de la redéfinition d'une sociation rationnelle dans une communalisation « personnelle » se manifeste particulièrement par la facilité à mobiliser les membres d'une « communauté de sang » pour l'activité politique (Weber, 1971: 423). Une conscience (ou l'identité) « ethnique » semble donc renvoyer à une motivation spécifique d'activité sociale, notamment à la poursuite d'un projet politique (Weber, 1971: 423), dont, par exemple, la création d'un État national. Ainsi, d'une part, la communauté construit les « sentiments de communauté ethniques », et de l'autre elle les mobilise selon ses fins.

L'intelligibilité significative

L'ethnicité décrit-elle donc des traits tout à fait relatifs? Est-ce qu'elle repose sur une « fausse conscience »? Pour répondre à ces questions, il nous faut nous arrêter sur ce que Weber appelle l'*intelli-*

gibilité significative, c'est-à-dire la compréhension minimale des gestes posés. Contrairement au partage de la même couleur de peau, qui n'est opératif qu'au niveau d'une « visibilité », le partage d'une langue (qui constitue le « bien culturel de masse »[18]), d'une religion, de styles de vie ou de coutumes en commun facilite directement la compréhension réciproque et rend plus aisée la naissance d'un groupe ethnique. À l'inverse, le manque de compréhension mutuelle peut empêcher l'établissement des relations sociales et devenir le facteur essentiel d'une frontière ethnique. Bien que Weber emploie l'importance de l'intelligibilité significative surtout au niveau de la « communauté de langue », nous pouvons élargir son concept - sans le trahir - aux groupes qui partagent un « destin » politique et économique ou encore une situation sociale « objective » commune. Comme les coutumes et la mémoire collective possèdent un sens subjectif, les styles de vie et les convictions d'un autre groupe ethnique peuvent nous paraître incompréhensibles si nous ne possédons pas la clé explicative. Par conséquent, le groupe ethnique provoque souvent la restriction des relations sociales aux membres du groupe, qui devient ainsi l'équivalent de la « communauté de relations sociales » (Weber, 1971: 417)[19], communauté qui renforce, à son tour, les « sentiments de communauté ethniques ».

Les groupes ethniques

Comment donc résumer tout ces éléments d'une théorie complexe dans une définition des groupes ethniques ? Rapellons d'abord que pour Weber l'ethnicité n'est pas une question de « race ». D'une part, comme nous l'avons vu dans les cas du déclin de l'empire romain et de la recherche sur la performance des ouvriers provenant de différentes origines, Weber doute de l'utilité de ce concept pour des raisons de rigueur scientifique et méthodologique. D'autre part, il constate que le partage des mœurs et la possession de dispositions semblables héritées ne conduisent à une communauté que s'ils sont ressentis subjectivement comme caractéristiques communes. Ils sont donc des catégories relationnelles, façonnées par une relation sociale[20], qui n'acquièrent une importance que par la confrontation à autrui. Par conséquent, il distingue le groupe ethnique d'un « groupe de parenté » (*Sippe;* Weber, 1971: 416), tout en soulignant l'importance d'une « croyance » d'appartenance à une collectivité qui, en soi, est imaginée.

> « Nous appellerons groupes ethniques, quand ils ne représentent pas des groupes de parenté, ces groupes humains, qui nourrissent une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs, ou des deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation - peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement » (Weber, 1971: 416).

Si l'ethnicité est ainsi une construction idéelle, elle est aussi une construction matérielle. D'abord, Weber explique que les différences de langue, de religion, de coutume et même d'apparence physique sont le produit des différentes conditions d'existence (économiques ou politiques) auxquelles les êtres humains ont dû s'adapter au cours de leur histoire (Weber, 1971: 419)[21]. Ensuite, il observe que les « frontières ethniques fixes » (Weber, 1971: 417)[22] sont généralement produites dans le cas d'un déplacement d'un groupe social provenant d'une région éloignée vers le territoire habité par un autre groupe. D'habitude, les déplacements des populations tels que la migration et la colonisation sont motivés par la volonté d'une appropriation des ressources. Ils conduisent à un rapport différentiel de pouvoir[23]. C'est ici où, à partir d'un ensemble des caractéristiques préexistantes, les *marques* de l'ethnicité

sont choisies. Celles-ci peuvent être à ce point diversifiées[24] qu'il est impossible de les déterminer toutes (Weber, 1971: 417, 423): « le contenu de l'activité de communauté possible sur une base *ethnique* reste indéterminé » (Weber, 1971: 420).

Conclusion

Grâce à une rigueur scientifique qui lui interdit d'accepter les explications raciales des faits sociaux appuyées par la plupart de ses contemporains, Max Weber rejette le caractère essentialiste de l'ethnicité sans mettre en doute l'existence des « sentiments de communauté ethniques » en général. Sa proposition de jeter par-dessus bord l'attribut ethnique tout en proposant une définition des *groupes* ethniques nous demande de restituer la discussion des groupes ethniques dans sa théorisation des relations sociales. Prenant en considération à la fois l'évolution de sa pensée à l'aide des « études de cas » et les éléments les plus retenus dans les recherches contemporaines, nous avons proposé une relecture de sa sociologie des groupes ethniques telle que proposée dans *Économie et Société*. Cette relecture permet de comprendre pourquoi la théorie de cet auteur a donné naissance à des diverses interprétations et applications dans le domaine des relations ethniques, soit les théories des frontières ethniques, de la solidarité ethnique, de l'exclusion ethnique et de l'activité politique (Winter 1999b). Ces interprétations nous montrent les différentes facettes de l'ethnicité. En fait, même si souvent non reconnue par le groupe majoritaire, l'ethnicité n'est pas une caractéristique exclusive des minorités qui renvoie nécessairement à une identité particulariste. Elle est plutôt un phénomène universel qui se trouve à la source d'un grand nombre des formations sociales, même celles de caractère aussi rationnel que l'État moderne. Présente dans la vie quotidienne des sociétés de plus en plus ouvertement « ethniques », elle est le produit et le catalyseur des relations sociales à type multiple.

Notes

1 L'utilisation du concept « groupes de statut » peut surprendre le lecteur qui n'est pas familier avec la littérature anglaise dans le champ des relations ethniques. En effet, la traduction française d'*Économie et Société* suggère « rangs sociaux » ou encore « ordres » (les deux mots sont utilisés) pour le terme allemand *Stände*. Le terme renvoie à la fois à un statut socio-économique et culturel. En continuité avec le jargon de notre domaine, nous employons la traduction du terme anglais.

2 Otto Seek *Geschichte des Untergangs der antiken Welt* (6 vols. Berlin et Stuttgart, 1897-1920), cité en Schmuhl (1991).

3 Les « qualités de base » identifiées sont entre autres l'intelligence, le caractère, le tempérament et l'état physique.

4 Nous trouvons ici l'idée que « l'ethnicité » n'est pas nécessairement associée à des rites culturels spécifiques, mais qu'elle se manifeste avant tout dans les comportements inconscients de tous les jours, dans la banalité du quotidien. Weber revient sur ce thème lors de sa discussion des groupes ethniques dans *Économie et Société*. Pour une discussion de la production de l'ethnicité lors de la socialisation des nouveau-nés voir Juteau (1983).

5 Cette hypothèse semble être confirmée par le fait que le nom original pour l'état social (varna) signifie « couleur ». Les quatre castes principales en Inde sont effectivement nommées selon les couleurs blanc, rouge, jaune et noir.

6 La spécialisation occupationnelle des groupes ethniques se trouve à la base

du concept de la « division culturelle du travail », développé par Hechter (1976a) pour expliquer la persistance des solidarités particularistes dans les sociétés capitalistes. Selon cet auteur, l'assignation d'individus à des types d'emplois et à des rôles spécifiques sur la base de traits culturels observables renforce les sentiments d'appartenance ethnique et le maintien des liens de solidarité avec une communauté spécifique.

7 Sans mettre en question la pertinence des observations personnelles de Weber lors de son voyage aux États-Unis, nous pouvons pourtant constater que ses réflexions sur les trois « races » ressemblent à celles Toqueville ([1864/66] 1986) dans *De la démocratie en Amérique*.

8 Ces biens peuvent être des ressources rattachées à un territoire donné, c'est-à-dire des fonctions, des postes de gestion, d'emploi, etc. (Neuwirth, 1969).

9 L'idée que le groupe majoritaire se définit par son « universalisme » et non par sa spécificité est développée davantage chez Guillaumin (1972) et Juteau (1996).

10 Neuwirth (1969) s'appuie sur l'idée que la « fermeture monopolistique » peut être effectuée par un groupe situé à n'importe quelle position du continuum de la stratification. Selon elle, la non-fermeture de la communauté noire aux États-Unis provoque leur exclusion totale de la société.

11 L'approche de McAll met l'accent sur le processus « circulaire » de transformation d'une sociation en communalisation et de celle-ci en sociation. D'une part, les individus réunis en sociation développent des sentiments d'appartenance interprétés en termes de « sentiments de communauté ethniques » et de « sentiments de parenté ethnique » (McAll, 1995). D'autre part, l'imposition des règles conduit à la « communauté de droits ». En outre, McAll remarque que l'exclusion sociale et sa légitimation en termes d'une différence « naturelle » décrit un processus « d'ethnicisation » ou de « naturalisation » des inégalités sociales (McAll, 1990).

12 Voir l'élaboration du concept de « l'habitus » dans les recherches de Bourdieu (1979). L'idée du partage d'un style de vie devient également important dans l'élaboration du concept de « l'ethnicité de classe » chez McAll (1990).

13 La réciprocité ou complémentarité des appartenances à une classe et un groupe de statut chez Weber donne naissance à l'approche de Rex (1986), fondée sur les classes sociales en combinaison avec l'idée des groupes de statut: quand deux groupes ethniques entrent dans un rap port de marché mutuel, ils deviennent des porteurs de caractéristiques de classe auxquels s'ajoutent les sentiments d'appartenance commune que les classes basées sur l'ajustement de l'intérêt acquièrent seulement d'une manière graduelle. Quand une classe s'organise pour préparer une action politique, elle peut également faire appel à des senti ments ethniques d'appartenance com mune afin d'augmenter la solidarité parmi ses membres.

14 Rappellons ici le lien entre Weber et W.E.B. Du Bois. Ce dernier lutte pour une amélioration de l'éducation des Noirs aux États-Unis (Du Bois, [1968] 1971).

15 L'idée de la « fermeture monopolistique » est devenu un concept clé dans la théorie de Hechter (1976b, 1978). Elle renvoie tant à la « division culturelle du travail » qu'au « colonialisme interne ». Tandis que le premier cas décrit l'émergence des solidarités eth-

niques au centre des sociétés modernes, le second explique les ethnonationalismes à la périphérie des sociétés industrielles. Il s'agit, ici, d'une division culturelle du travail entre le centre et la périphérie à l'intérieur d'un espace national.

16 Pour Weber, « l'endogamie d'une commu nauté » est « un processus de l'activité communautaire qui fait que seuls les descendants endogènes seront acceptés comme des membres égaux en droit de cette activité ». Il précise que l'en dogamie de la communauté est souvent le produit secondaire des tendances à monopoliser la puissance et l'honneur social (Weber, 1971: 412).

17 Se référant au processus d'une « trans formation artificielle » d'une sociation en communalisation, Lenhardt (1990) montre que la théorie de la rationalisation de Weber ne contredit pas celle des groupes ethniques. Weber semble plutôt prévoir le va et vient entre les facteurs rationnels et irrationnels de l'activité sociale.

18 Dans *Économie et Société* le terme allemand *Massenkulturgut* est traduit par « patrimoine de civilisation de masse » (Weber, 1971: 417). Il nous semble que « bien culturel de masse » reflète mieux la signification du terme allemand.

19 La « communauté de relations sociales » joue un rôle important pour la dimension interactionniste de l'approche de Hechter (1978). Pour ce dernier, c'est l'intensité des contacts intra-groupe et inter- groupes qui influence l'émergence des sentiments de solidarité et d'appartenance soit à une communauté « ethnique », soit, dans le deuxième cas, à la société plus large. La « frontière ethnique » ne semble donc pas indiquer la construction des *marques* dans un rapport de pouvoir; elle dessine plutôt l'absence de relations sociales.

20 Nous trouvons ici les principaux éléments d'une approche qui met l'accent sur les relations sociales au sein desquelles les éléments culturels distinguant les groupes ethniques sont activés ou redéfinis (Juteau 1996). L'idée même de la « frontière ethnique » - généralement associée à Barth (1969) - se trouve chez Weber, bien qu'elle n'ait pas encore été très développée.

21 L'ethnicité, où plutôt la dimension « interne » de la « double frontière de l'ethnicité » est donc, comme le précise Juteau (1996), construite de manière matérielle dans la vie quotidienne, notamment par le travail des mères (1983).

22 Weber n'anticipe pas seulement le concept de la « frontière ethnique » en parlant de la « communauté sociale de relations» *(sozialeVerkehrsgemeinschaft)*, comme le remarque Hechter (1976b: 1164), mais il l'utilise explicitement.

23 Ce rapport-ci constitue la frontière externe dans le concept de la « double frontière de l'ethnicité » (Juteau-Lee, 1979, Juteau, 1996).

24 Il peut s'agir de la langue, de la croyance religieuse, des destins politiques communs, de la mémoire collective, des différentes apparences physiques, des conduites économiques, des façons de se vêtir, de se loger, de se nourrir ainsi que de la division du travail (Weber, 1971:414,418).

Bibliographie

BARTH, Fredrik (1969). « Introduction », dans F. Barth (éd.) *Ethnic Groups and Boundaries*, Boston, Little Brown, p. 9-

38.

BOURDIEU, Pierre (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de minuit.

DU BOIS, W. E. Burghardt ([1968] 1971). *Dusk of Dawn. An Essay Toward an Autobiographie of a Race Concept*, New York, Schocken Books, 334 p.

DAHRENDORF, Ralf (1988). « Max Weber and Modern Social Science », dans Wolfgang J. Mommsen et Jürgen Osterhammel (éds.) *Max Weber and his Contemporaries*, London, Unwin Hyman Ltd., p. 574-580.

GUILLAUMIN, Colette (1972). *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, La Haye, Mouton & Co. 247 p.

HECHTER, Michael (1976a). « Ethnicity and Industrialization: On the Proliferation of the Cultural Division of Labour », *Ethnicity*, vol. 3, p. 214-224.

HECHTER, Michael (1976b). « Response to Cohen: Max Weber on Ethnicity and Ethnic Change », *American Journal of Sociology*, vol. 81, n° 5, p. 1162-1168.

HECHTER, Michael (1978). « Group Formation and the Cultural Division of Labour », *American Journal of Sociology*, vol. 84, n° 2, p. 293-318.

JUTEAU-LEE, Danielle (1979). « La sociologie des frontières ethniques en devenir », dans D. Juteau-Lee (éd.) avec la collaboration de L. Laforge, *Frontières ethniques en devenir/ Emerging Ethnic Boundaries*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, p. 1-19.

JUTEAU, Danielle (1983). « La production de l'ethnicité ou la part réelle de l'idéel », *Sociologie et Sociétés*, vol. 15, n° 2, p. 39-54.

JUTEAU, Danielle (1996). « L'ethnicité comme rapport social », *Mots*, Paris, automne, p 97-105.

LENHARDT, Gero (1990). « *Ethnische Identität* und gesellschaftliche Rationalisierung », *Prokla*, vol. 79, p. 132-154.

MC ALL, Christopher (1990). *Class, Ethnicity, and Social Inequality*, Montréal, Kingston, London, Buffalo, McGill-Queen's University Press, 295 p.

Mc All, Christopher (1995). « Les murs de la cité: territoires d'exclusion et espaces de citoyenneté », *Lien social et politiques* (RIAC), automne, p. 81-91.

NEUWIRTH, Gertrud (1969). « A Weberian Outline of a Theory of Community: it's Application to the Dark Ghetto », *The British Journal of Sociology*, vol. 20, n° 2, p. 148-163.

REX, John (1986). *Race and Ethnicity*, Milton Keynes, Open University Press, 148 p.

SCHMUHL, Hans-Walter (1991). « Max Weber und das Rassenproblem », dans *Was ist Gesellschaftsgeschichte? Positionen, Themen, Analysen (Festschrift für Hans-Ulrich Wehler)* München, C.H. Beck, p. 331-341.

THAPAR, Romila (1980). « Durkheim and Weber on Theories of Society and Race Relating to Pre-colonial India », dans UNESCO *Sociological Theories: race and colonialism*, Poole, Sydenhams Printers, p. 93-116.

TOQUEVILLE, Alexis de ([1864/66] 1986). « Quelques considération sur l'état actuel et l'avenir des trois races qui habitent le territoire des États-Unis », dans *De la démocratie en Amérique*, Paris, Gallimard, p. 467-598.

WEBER, Max ([1921] 1980). *Wirtschaft und Gesellschaft*, Johannes Winckelmann (éd.), Tübingen, J.C. B. Mohr (Paul

Siebeck), 945 p.

WEBER, Max (1971). *Économie et Société*, tome I, traduit par Julien Freund *et al.*, Paris, Plon, 650 p.

WEBER, Max (1974). « Commentaire à Ploetz », traduction par Guillaumin, Colette et Léon Poliakov, « Max Weber et les théories bioraciales du XXe siècle », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 56, p. 115-126.

WEBER, Max ([1908] et [1908-1909] 1988a) « Methodologische Einleitung für die Erhebung des Vereins für Sozialpolitik über Auslese und Anpassung (Berufswahl und Berufsschicksal) der Arbeiterschaft der geschlossenen Großindustrie » et « Zur Psychophysik der industriellen Arbeit » dans Marianne Weber (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Soziologie und Sozialpolitik*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 1-60 et 61-255.

WEBER, Max ([1896] 1988b). « Die sozialen Gründe des Untergangs der antiken Kultur » dans Johannes Winckelmann (éd.) *Max Weber. Gesammelte Aufsätze zur Sozial- und Wirtschaftsgeschichte*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siebeck), p. 289-310.

WINTER, Elke (1999a). « Logiques de l'idéologie raciste: les leçons des discours de Max Weber », *Cahiers d'Histoire* (département d'histoire, Université de Montréal), numéro spécial: Mélanges d'histoire allemande, sous la direction de P. Létourneau, vol. 19, no 1, 1999, p. 37-55.

WINTER, Elke (1999b). « L'approche wébérienne dans les études sur l'ethnicité », communication présentée au colloque des étudiants et jeunes diplômés *Colloque du CEETUM*, organisé par le *Centre d'études ethniques*, Université de Montréal, avril (non-publiée).